

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2022-14



Département d'Indre et Loire
Commune de Candes Saint Martin

Nombres de conseillers :
en exercice : 11
présents : 7
votants : 7

L'an deux mil vingt deux

Le, 7 Juin

Le Conseil Municipal de la Commune de **CANDES SAINT MARTIN**

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Stéphan PINAUD

Date de la convocation du Conseil Municipal : 31 mai 2022

Présents : MM Stéphan PINAUD, Claude TOMAS, Cécile GAUCHER, Pascal HUET, Eric BREILLACQ, Joël RAVENEAU, Aurélie DELAPORTE

Représentés : néant

Excusés : Mégane MONNEAU, Véronique GAROUX, Francis KATCHATOUROFF, Romane HUET

Monsieur Joël RAVENEAU est nommé secrétaire de séance.

Objet : DENOMINATION CALE FACE MAISON DUTILLEUX

Monsieur le Maire expose qu'une demande de la présidente de l'association « maison Dutilleux-Joy » a été faite auprès de la commune, afin de nommer la cale en face de la maison Dutilleux.

Il est proposé de nommer cette cale « Place Henri Dutilleux ».

Après avoir délibéré des membres présents ou représentés, le conseil municipal passe au vote à mains levées :

Oui : 6

Non : néant

Abstention : 1 (Claude THOMAS)

- ACCEPTE la dénomination de la « Place Henri Dutilleux » et les démarches administratives seront faites.

Candes Saint-Martin,
le 9 juin 2022

Pour Copie Conforme

Le Maire,
Stéphan PINAUD

